

**CONVENTION DOUANIÈRE RELATIVE AU TRANSPORT INTERNATIONAL
DE MARCHANDISES SOUS LE COUVERT DE CARNETS TIR
(CONVENTION TIR DE 1975)**

L'invalidation de carnets TIR par la chaîne de garantie internationale

Note transmise par l'Union Internationale des Transports Routiers (IRU)

But du document :

Le présent document a été rédigé par l'IRU à l'attention du WP30 pour sa 124^{ème} session (2 au 5 février 2010) pour répondre à la demande formulée par le WP30 à l'IRU lors de sa précédente session de présenter les procédures appliquées dans le cadre de l'invalidation de carnets TIR par la chaîne de garantie internationale (voir rapport ECE/TRANS/WP.30/246).

Raisons de l'invalidation de certains carnets TIR par l'IRU

Depuis de nombreuses années, l'IRU, chargée du bon fonctionnement de la chaîne de garantie, a mis en œuvre les moyens les plus efficaces et rapides pour informer les autorités douanières des détails des carnets TIR qui ont fait l'objet d'un incident de nature à présenter un risque de mauvaise utilisation, ci-après appelés CARNETS INVALIDÉS.

L'objectif de cette information transmise aux autorités douanières est de leur permettre de prendre toutes les mesures appropriées dans le cadre de leur propre gestion du risque pour empêcher l'utilisation de ces carnets TIR.

Les incidents à l'origine de l'invalidation des carnets TIR peuvent être l'un des suivants:

- carnets perdus par leur titulaire,
- carnets volés à leur titulaire,
- carnets détruits lors de leur utilisation (accident par exemple),
- carnets retenus par un tiers et donc non restitués à leur titulaire (retenus par un agent en douane par exemple),
- carnets émis à un titulaire qui par la suite a fait l'objet d'une suspension ou exclusion du régime TIR,
- carnets perdus par une association émettrice avant émission à des titulaires (lors de leur envoi à un bureau local d'une association par exemple).

CUTE-Wise a été mis à jour de manière à indiquer la nature de l'incident à l'origine de l'invalidation du carnet.

Le degré de risque varie selon que le carnet en question a disparu alors qu'il était utilisé (le transport TIR était mené à terme) ou en cours d'utilisation (risque moindre, puisque ce carnet ne peut plus être utilisé de nouveau) ou inutilisé (risque élevé, surtout si la date d'expiration est dans le futur).

Procédure appliquée par l'IRU et information transmise aux douanes

Afin de rendre disponibles les informations sur les carnets invalidés le plus rapidement possible le jour-même de l'incident, l'IRU a mis en place le dispositif suivant.

1. Chaque titulaire de carnet TIR a l'obligation contractuelle d'informer son association émettrice de tout incident survenu sur un carnet TIR immédiatement lorsque l'incident est connu.
2. Chaque Association émettrice a également obligation contractuelle d'informer immédiatement l'IRU par fax ou email des détails des carnets TIR ayant fait l'objet d'un incident.
3. L'IRU procède à l'invalidation des carnets en question dans la base de données centrale dans un délai de deux heures suivant la réception de la demande d'invalidation de l'association émettrice.
4. L'IRU informe les autorités douanières par quatre moyens :
 - Email : la liste des carnets présentant un risque élevé sont envoyées par email aux points de contact TIR ainsi qu'aux officiers de douanes qui en ont fait la demande
 - CUTE-Wise¹ est mis à jour trois fois par jour, à 11h00, 14h00 et 19h00 (heures de Genève). Les officiers de douane qui interrogent les carnets TIR obtiennent le statut à jour. Les listes de carnets qui peuvent être téléchargés de CUTE-Wise sont également mises à jour en conséquence,
 - SafeTIR en temps réel, qui permet aux systèmes douaniers qui y sont connectés de recevoir le statut à jour des carnets interrogés en temps réel, d'ordinateur à ordinateur,
 - Téléchargement automatique depuis un répertoire partagé à l'IRU : les autorités douanières ayant mis en place une ligne sécurisée avec l'IRU ont accès aux fichiers contenant les carnets invalidés, de manière à pouvoir les télécharger automatiquement.

Exemple: invalidation du carnet TIR XB YYY47162

Le carnet TIR XB YYY47162 été émis au titulaire RUS/053/XXX961 par l'association ASMAP le 15 décembre 2009 avec une date d'expiration fixée au 13 février 2010. Ce carnet a été volé le 17 décembre 2009 dans les locaux du titulaire RUS/053/XXX961.

1. RUS/053/XXX961 informe ASMAP par téléphone à 16h00. Ce cas de figure présente un risque élevé de mauvaise utilisation du carnet, puisqu'il y a eu vol intentionnel et que le carnet peut encore être utilisé.
2. ASMAP remplit le formulaire prévu à cet effet et l'envoie à l'IRU par email à 17h00
3. L'IRU invalide ce carnet à 17h30 dans sa base de données interne
4. Diffusion de l'information aux douanes :
 - Email: toutes les administrations douanières des Parties Contractantes sont informées de cette invalidation par email le soir à 18h00.
 - CUTE-Wise est mis à jour par le batch de 19h00. Le statut du carnet est donc « invalidé » dès 19h00 lorsque le statut de ce carnet est consulté.
 - SafeTIR temps réel : les douanes qui ont mis en place le SafeTIR temps réel ont accès au statut mis à jour dès 19h00.
 - Téléchargement automatique : le fichier mis à jour avec ce carnet TIR est téléchargeable depuis le répertoire partagé de l'IRU dès 19h00.

Prochaine étape à mettre en place par l'IRU pour renforcer l'efficacité du système :

- Les listes de carnets invalidés seront limitées aux carnets de plus de 51'000'000, puisque les carnets inférieurs à ce numéro ont été officiellement retirés de la circulation depuis le 1^{er} octobre 2006². Délai de mise en production de cette étape: mars 2010.

¹ Voir Annexe

² Voir ECE/TRANS/WP.30/226 # 31 and ECE/TRANS/WP.30/234 # 37, ainsi que

<http://www.unece.org/trans/bcf/news/wp30-120406.html>

Chiffres :

Le nombre de carnets invalidés annuellement se situe entre 2000 et 6000 unités par an, contre 3 millions de carnets émis en moyenne environ.

La catégorie des carnets à risque varie entre 1000 et 2600 carnets³.

³ La liste des carnets à risque, voir en annexe la partie CUTE-Wise ne contient que les carnets inutilisés et dont la date de fin de validité est dans le futur. Les carnets dont la date de fin de validité est échue sont retirés de cette liste, ce qui lui permet de contenir la photographie du jour des carnets à risque.

ANNEXE :

CUTE-Wise

CUTE-Wise est une application mise à disposition par l'IRU qui permet aux administrations douanières de visualiser les statuts des carnets TIR tels que figurant dans la base de données de l'IRU de deux manières différentes. Cette application peut être demandée gratuitement à l'IRU en renvoyant le formulaire ci-joint. A ce jour, l'IRU a délivré l'autorisation à accéder à CUTE-Wise à environ 3000 personnes, dont la plus grande partie travaillant pour des Administrations Douanières.

Informations disponibles dans CUTE-Wise :

- Indication des détails du cycle de vie de chaque carnet TIR. Il suffit pour cela d'insérer le numéro d'un carnet TIR : pour chaque carnet TIR invalidé, indication des détails de l'invalidation et statut actuel du carnet.

The screenshot shows the CUTE-Wise v2.3 web application interface. The search form contains the following data:

TIR Carnet Number	X1562374540	NEW SEARCH
Issuing Country ISO Alpha 3	TUR	Name TURKEY
Issuing Association	TIR TOBB	
Number Of Pages	14	Language Used On Yellow Manifest TUR
Date Of Issuance Of The TIR Carnet To The Issuing Association	20.09.09	
Date Of Issuance Of The TIR Carnet To The Holder	23.11.09	

Below the search form, the 'INFORMATION RECEIVED FROM THE TIR CARNET HOLDER' section displays:

Status Of The TIR Carnet	INVALID TIR CARNET - LOST		
	UNUSED		
	NOT EXPIRED		
Expiry Date	22.01.10	Date of Invalidation by the IRU	07.01.10
Name Of The Holder	TUR/042/840	Holder ID Number	TUR/042/840
IRU Comments	NO IRU COMMENTS		
Number Of Customs Records	NO RECORDS PROCESSED YET		

Two yellow callout boxes with arrows point to specific parts of the interface:

- 'Historique du carnet TIR' points to the search form area.
- 'Détails de l'invalidation' points to the status and invalidation date fields.

- Téléchargement des listes des carnets invalidés qui se présentent sous 3 formes, voir ci-dessous, sous 4 formats, en 4 langues à choix afin de permettre leur téléchargement dans les systèmes centralisés des douanes et donc l'accès par toutes les personnes concernées.

Liste de tous les carnets invalidés

Liste contenant uniquement les carnets invalidés inutilisés et dont la date de fin de validité est dans le futur

Liste contenant uniquement les carnets perdus/volés avant leur émission à un titulaire, et qui n'avaient pour cette raison pas de date de fin de validité indiquée au champ 1 de la couverture, et qui peuvent donc être utilisés à tout moment.

GLOBAL LIST OF INVALID TIR CARNETS

Select The Format: Text / No Header
Select The Language: English
DOWNLOAD

LISTS OF INVALID TIR CARNETS UNUSED AND WITHIN THEIR EXPIRY DATE

List Of TIR Carnets Invalidated After Being Issued To A Holder | List Of TIR Carnets Invalidated Before Being Issued To A Holder

Select The Format: Text / No Header | Select The Format: Text / No Header
Select The Language: English | Select The Language: English
DOWNLOAD | DOWNLOAD

THE DOWNLOADED FILES CONTAIN TIR CARNET NUMBERS ABOVE 25 000 000

REQUÊTE CUTE WISE

- Administration Douanière
 Association

A RETOURNER A L'IRU

Attention : tirorders@iru.org
Fax : (+41 22) 918 27 94

DETAILS DE L'UTILISATEUR (adresse exacte où le système sera installé)
NOM:
PRENOM:
ADRESSE:
Tél.:
Fax:
E-Mail:

Nom et adresse du responsable:
Livré au travers de: INTERNET
Adresse E-Mail:

Accès pour les utilisateurs (si vous avez besoin de plus d'accès, veuillez remplir une liste séparée)
Nom, prénom, adresse e-mail :
Nom, prénom, adresse e-mail :
Nom, prénom, adresse e-mail :
Nom, prénom, adresse e-mail :
<u>Commentaires:</u>

Date :

Lieu :

Signature du Responsable
